



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Communiqué de presse – samedi 29 novembre 2014

Mise au point de la SEPANSO Landes. Le golf de Tosse et le référendum.

Le porteur du projet, le conseil général, vient nous annoncer, quelques jours avant la réunion publique organisée par les associations hier soir à Tosse où sont venus participer plus de 300 citoyens très intéressés, que « *La concertation est lancée (...) un dialogue direct s'instaurera avec les habitants* ».

Vous l'avez compris, le conseil général a fait appel à une société de communication, en clair un organisme de désinformation du public, pour le prix de 150.000 €, pour faire accepter son projet à une population majoritairement hostile qui trouve un tel projet **indécent** en cette période où tant de nos compatriotes ont du mal à joindre les deux bouts. Comment en effet adhérer à leur concertation de façade ?

Au cours des 2 enquêtes publiques préalables à l'adoption du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Communauté de communes de Maremne Adour Côte Sud, qui a délimité l'emprise du projet immobilier et golfique, aucune information sur ce projet n'a été versée au dossier d'enquête pour informer le public. Au vu de l'opposition citoyenne qui monte, ils envoient maintenant des communicants venus nous raconter des histoires tout au long de l'année 2015 pour leur permettre de faire leurs études avant que leurs bulldozers ne viennent saccager 220 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Face à l'incapacité de ces pouvoirs publics à intégrer la parole citoyenne, face à la perte de confiance des citoyens envers de tels élus¹, la fédération SEPANSO Landes décrète que Tosse devient une **zone à défendre (ZAD)**. Nous appelons simultanément la population à un sursaut démocratique car la seule concertation qui vaille, aujourd'hui, est celle qui porte sur l'**opportunité** même du projet et non sur ses modalités.

Un outil existe. Il figure au second alinéa de l'article 72-1 de la Constitution et aux articles LO.1112-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, c'est le **référendum local**. Il permet à la population concernée, les électeurs des 23 communes membres de la C.C. de MACS, de décider directement de l'opportunité de ce projet.

Une seule question à poser à nos concitoyens appelés à payer par leurs impôts 70 millions d'€ d'investissements publics au profit d'une minorité de privilégiés : «êtes vous favorable à la réalisation de ce projet immobilier et golfique à Tosse : OUI, NON ?».

Le 29 novembre 2014.

Georges Cingal, Président
Président Fédération SEPANSO Landes
Administrateur France Nature Environnement
Membre du Comité Economique et Social Européen
00 33 (0)5 58 73 14 53 georges.cingal@wanadoo.fr

¹ 87 % des français considèrent que « *les responsables politiques se préoccupent peu ou pas du tout des gens comme eux* » Résultats du baromètre de la confiance politique du CEVIPOF-CNRS sorti en janvier 2014.
78 % que « *le système démocratique fonctionne plutôt mal en France* » et ont l'impression que leurs « *idées ne sont pas bien représentées* ». Résultats de l'enquête « *Fractures françaises, vague 2 : 2014* » de l'IPSOS et CEVIPOF-CNRS.